

**La MRC de Charlevoix présente
sa Politique Municipalités amies des aînés (MADA) 2020-2030**

Baie-Saint-Paul, le 15 juin 2021 - Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, la MRC de Charlevoix est fière de présenter sa nouvelle Politique Municipalités amies des aînés (MADA) 2020-2030. Elle contient les plans d'action élaborés par les comités locaux de chaque municipalité, ainsi que le plan d'action de la MRC de Charlevoix.

Une centaine d'aînés consultés malgré la distanciation physique

Une consultation citoyenne a permis de bonifier ces plans qui guideront le travail des municipalités sur dix ans. Il était essentiel de consulter les aînés pour bien comprendre leurs besoins, malgré les mesures sanitaires en vigueur. Leurs besoins furent principalement récoltés par le biais d'entretiens téléphoniques ou lors de rencontres clients de l'Agence Vivre chez soi. En tout, une centaine de personnes âgées de 55 ans et plus ont contribué au processus de renouvellement de la Politique MADA 2020-2030.

Accréditation MADA

En avril dernier, la Politique de la MRC de Charlevoix a obtenu l'accréditation MADA de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais. Cette reconnaissance est un levier pour les municipalités et les organisations qui peuvent accéder plus facilement à différents programmes offrant expertise et financement pour réaliser des actions.

« Avec cette Politique, nous souhaitons relever les défis associés au vieillissement de la population en développant une culture d'inclusion sociale, en favorisant la participation des aînées et en mettant en place des actions concrètes », mentionne madame Claudette Simard, préfète de la MRC de Charlevoix.

Déjà en mode action

Les plans d'action contiennent des objectifs liés aux neuf champs d'action du programme MADA: habitat et milieu de vie, espaces extérieurs et bâtiments, transport et mobilité, respect et inclusion sociale, loisirs, participation sociale, santé et services sociaux, communication et information et finalement sécurité. Pour débiter le travail, les municipalités ont ciblé des priorités pour les trois premières années.

Des actions se développent pour contrer l'isolement des aînés, qui s'est accentué avec la pandémie :

- En collaboration avec le Service de Formation en alphabétisation de Charlevoix (FAC), des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies sont offerts aux personnes âgées dans les municipalités. Les aînés pourront apprendre à communiquer par internet avec leurs proches;
- Inspirés par l'expérience des cafés-mémoires dans la Résidence des Bâisseurs de Baie-Saint-Paul, des cercles de parole s'organisent dans les municipalités pour permettre aux aînés de partager leur récit de vie, en abordant différentes thématiques;

- En collaboration avec le Musée de Charlevoix, un projet intergénérationnel de bibliothèque vivante favorisera le maillage entre les aînés et les jeunes d'âge préscolaire. Ensemble, ils développeront des livres. On y racontera des histoires vécues par des aînés de Charlevoix aux jeunes d'âge préscolaire;
- Des vidéos seront également produites pour valoriser et préserver le patrimoine culinaire de la région, avec nos porteurs de traditions. Ces capsules vidéo serviront, entre autres, à l'animation d'activités de médiation culturelle et de transmission intergénérationnelle.

Partenaires

La MRC de Charlevoix tient à remercier ceux et celles qui ont contribué au développement de la politique MADA 2020-2030, dont les membres du comité MADA: Les différentes municipalités, les comités FADOQ, les Cercles des fermières, le Centre communautaire Pro-Santé, l'Ancrage de l'Isle-aux-Coudres, le Centre des Femmes de Charlevoix, le Club Bon Cœur de Charlevoix, le CIUSSS Capitale-Nationale, l'OMH de Baie-Saint-Paul et l'Agence Vivre chez soi.

Elle remercie également le gouvernement du Québec qui, via son Programme de soutien à la démarche MADA volet 2, supporte la mise en œuvre d'actions dans les municipalités pendant trois ans. Dans la MRC de Charlevoix, le mandat de chargée de projet aux démarches locales MADA a été confié à madame Gabrielle Coulombe.

La politique de la MRC de Charlevoix est disponible au lien suivant :

mrccharlevoix.ca



-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2629, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Émilie Dufour
Responsable de la démarche MADA
Conseillère en développement social
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6990
edufour@mrccharlevoix.ca